



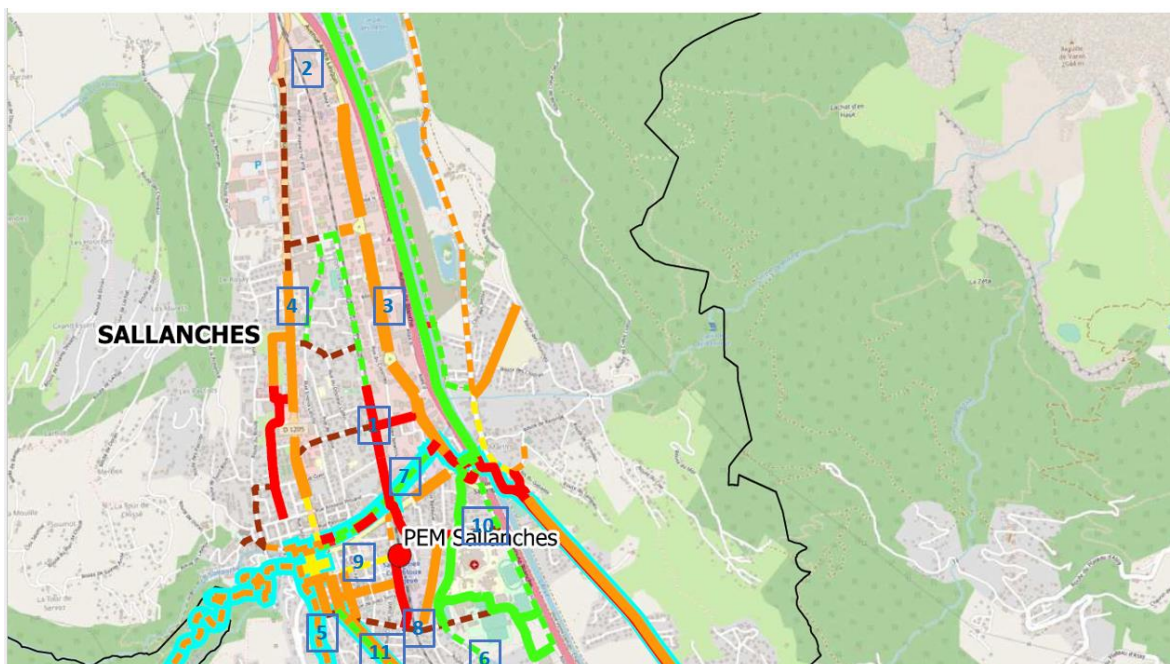
Compte rendu de la commission « mobilité » 18/01/2022

L'ordre du jour de cette réunion était l'analyse du schéma cyclable adopté lors du conseil communautaire du 22 septembre 2021.

Aménagements cyclables :

Voici les remarques formulées à la suite de la lecture du schéma cyclable :

- 1 Le projet de voie verte rue Cancellieri est pertinent mais nécessite un aménagement de l'intersection avec la rue Général Montfort : actuellement il n'y a pas de passage pour traverser route et le trottoir (qui accueille actuellement la piste cyclable) est trop haut pour être franchi avec un vélo.
- 2 La liaison nord de Sallanches n'est pas prévue dans le schéma cyclable et est pourtant nécessaire pour rejoindre Luzier/Magland. Actuellement il y a un arrêt brutal sur l'avenue André Lasquin, et pas de bande cyclable au Nord de l'avenue de Genève.
- 3 Envisager de supprimer les contre-allées de l'avenue André Lasquin pour dégager de l'espace et permettre un aménagement piéton/cycliste.
- 4 un aménagement cyclable avenue de Genève dans le sens sud-nord est à prévoir (actuellement il n'y a qu'une bande cyclable dans l'autre sens)
- 5 Le début de la montée de la route de Combloux est dangereux et étroit pour les piétons et les vélos, l'itinéraire en prévision est donc à concrétiser.
- 6 Voie verte en prévision liaison lac de Passy : aménagement à prévoir sur la passerelle au-dessus de la Bialle (impasse du battoir) car on ne peut pas passer avec une remorque enfant.
- 7 Avenue de St Martin : voie verte du quai de Warens en prévision est à concrétiser jusqu'au rond-point de l'Europe (quid de la traversée de la voie ferrée ?).
- 8 Rue des 3 lacs - Av Albert Gruffat : Tracé en prévision à concrétiser, en effet il n'y a pas d'aménagement cyclable, trottoir très étroit, fréquentation par les collégiens.
- 9 Aménagement rue de la gare OK. Prévoir des emplacements pour attacher les vélos (Monoprix, Polyclinique etc.).
- 10 Accès pumptrack/skatepark à prévoir (notamment par la rue de l'hôpital).
- 11 La bande cyclable sur RD1205 entre Sallanches et Domancy à requalifier en piste cyclable séparée pour des raisons de sécurité.



Autres remarques :

- Problème de vitesse sur les grands axes (Av. Genève, route du Fayet), dangerosité de la bande cyclable.
- Pb de stationnement de véhicules sur les bandes cyclables (camions sur avenue André Lasquin, voitures en centre-ville) et sur la bande cyclable de la rue du mont blanc -> Verbalisation ? aménagement pour empêcher l'intrusion de véhicules ?

Aménagements divers suggérés :

Signalisation directionnelle vélo à implémenter



SAS vélo aux feux rouges :



Support et abris Vélo à ajouter dans toute la ville



Son but est notamment de permettre aux cyclistes de venir s'arrêter devant les autres véhicules immobilisés au feu rouge. Ce SAS leur permet ainsi d'être mieux visibles, surtout des automobilistes lorsqu'ils tournent à droite.

Signalisation au sol visible et homogène



Passages piétons/vélos lorsque les voies vertes traversent une route :



Cette analyse est issue d'un retour d'expérience des participants à la commission mobilité, mais une consultation publique permettrait de recueillir l'avis d'autres cyclistes Sallanchards. Cette consultation pourrait prendre la forme d'une réunion d'information suite à laquelle les participants pourraient faire leur remarque par mail, ou à une page sur le site de la mairie, etc (La plateforme <https://mes-mobilites.grandannecy.fr/> permet de faire réagir les usagers à la proposition d'aménagement cyclable de Annecy)